



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

CL 2015/14-RVDF
Mai 2015

Aux : Points de contact du Codex
Organisations internationales concernées

Du : Secrétariat,
Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes
alimentaires
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie

Objet : **Distribution du Rapport de la vingt-deuxième session du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (REP15/RVDF)**

Le rapport de la vingt-deuxième session du Comité du Codex sur les résidus des médicaments vétérinaires dans les aliments sera examiné lors de la trente-huitième session de la Commission du Codex Alimentarius (Genève (Suisse) 6-11 juillet 2015).

PARTIE A – QUESTIONS POUR ADOPTION PAR LA TRENTE-HUITIEME SESSION DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Avant-projet de normes et textes apparentés aux étapes 5/8 de la procédure.

1. **Avant-projet de limites maximales de résidus pour les médicaments vétérinaires (REP15/RVDF par. 70, 75, 90 et Annexe IV) ;**

2. **Avant-projet de recommandation de gestion des risques pour les résidus de médicaments vétérinaires : (REP15/RVDF par. 92 et Annexe VII).**

Les gouvernements et organisations internationales qui souhaitent formuler des observations au sujet des documents susmentionnés sont invités à le faire par écrit, **par courrier électronique**, au Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie (E-mail : codex@fao.org) **avant le 19 juin 2015.**

PARTIE B – DEMANDE D'OBSERVATIONS A L'ETAPE 3

3. **Avant-projet de recommandation de gestion des risques pour le violet de gentiane (REP15/RVDF par. 32 et Annexe III).**

Les gouvernements et organisations internationales souhaitant formuler des observations sur les documents susmentionnés sont invités à le faire par écrit, **par courrier électronique**, au U.S. Codex Office, Food Safety and Inspection Service, US Department of Agriculture, Room 4861, South Building, 14th Independence Avenue, S.W., Washington DC 20250, USA (e-mail : CCRVDf-USSEc@fsis.usda.gov), avec copie au Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie (E-mail : [Codex@fao.org](mailto:codex@fao.org)) **avant le 31 juillet 2016.**